

Ruhengeri

4 aout 1953.-

N° Lo 99 /Huis.-

A Monsieur le Chef du Service des Finances
du Ruanda - Urundi à USUMBURA.-

VOTRE lettre 32/2265/FIN.IV
du 30.4.1953
nous transmise par
Territoire de Kisenyi
par son 1676/Huis/C.T
du 9.7.1953.-

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de vous transmettre
la sommation à charge de Monsieur SHABAT BIN
SAID AMZI.-

L'Huissier, D. WINTGENS.-



Territoire du
RUANDA - URUNDI
Gebied

Kisenyi, le 9 juillet 1953
den

N°

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.
In het antwoord vermelden: n° en dagtekening

Réponse au n°

Antwoord op nr

du 19
van

ANNEXE

Bijlage

OBJET :

Voorwerp :

n° 1676/Huis./CT

2043 Huis / w.
14/7/53

TRANSMISS copie pour information à
Monsieur le Chef du Service des Finances
comme suite à son n°32/2265/Fin.IV du
30/4/53.

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe
une sommation à charge du sieur SHABAT bin SAID
AMZI qui réside actuellement à Ruhengeri.

L'Huissier LEMENS, C.

(Signature)

A Monsieur l'Huissier

de et à RUHENGERRI

RUANDA-URUNDI
SERVICE DES FINANCES

Bureau des Impôts

N° 32/ 4619 /Fin IV

Objet :

Recouvrements-poursuites

22/7/53
Huis
28/7/53
28/7

Transmis à Monsieur l'Huissier à Ruhengeri

~~commandement~~ à charge de M voir au verso
sommation

à

pour obtenir paiement de la somme de frs

L.P. ex. 195 ~~22/7~~

L.R. ex. 195 ~~22/7~~

Facture n° du / / 195.

Registre des Droits Constatés R9/ / / 195.

En cas de non paiement endéans la huitaine de la date de la signification du commandement, il y a lieu de procéder à la saisie-exécution.

Usumbura, le 16 juillet .1953

Le Chef du Service des Finances du Ruanda-Urundi,

L. UNDETAIT,

Reçu
for n° 2076/Huis.
le 6/8/53